

UN COUP D'OEIL SUR LE PASSE

Durant les années 1951, 52, 53, une série de conférences destinées aux professeurs de mathématiques et de physique du secondaire avait été organisée par M. Paul Couderc, avec l'appui de A. Danjon. Il s'agissait d'actualiser les connaissances des enseignants. En 1961, sous l'impulsion de A. Danjon, une commission groupant astronomes, inspecteurs généraux et enseignants du secondaire (math. et physique) proposa au Ministre de l'Education Nationale : 1°) Une initiation à l'astronomie dans le premier cycle secondaire, 2°) dans le 2e cycle, l'organisation de 10 heures annuelles d'astronomie dans chacune des trois années. Originalité de cette formule : programme non contraignant, enseignement assuré en coordination par mathématiciens et physiciens. Seules les 10 heures de Terminale furent accordées dans toutes les sections d'abord puis seulement en Terminale C où elles subsistent "théoriquement". Faute d'une bonne préparation des professeurs, ces dix heures sont rarement assurées comme elles devraient l'être. On peut donc espérer avec H. Gié que, les écoles d'été aidant et aussi les Cahiers Clairaut, une véritable initiation à l'astronomie prendra un nouveau et bon départ.

G.W.

~~~~~

A propos du Paradis et de l'Enfer

( réponses au "petit problème biblique" des Cahiers Cl.n°1,p22)

Selon Isaïe (30:26), le Paradis reçoit, de la part de la Lune autant de lumière que reçoit la Terre pendant la journée; par ailleurs, le Soleil apparaît  $7 \times 7 = 49$  fois plus brillant que le Soleil vu de la Terre. Par conséquent, le Paradis reçoit 50 fois plus d'énergie que la Terre. En supposant que le Paradis a atteint un équilibre thermodynamique, il doit rayonner 50 fois plus d'énergie que la Terre. Or, selon la loi de Stefan-Boltzmann:

$$\text{flux rayonné} \propto T^4$$

Par conséquent:

$$\left[ \frac{T_{\text{paradis}}}{T_{\text{terre}}} \right]^4 = 50$$